

RAPPORT MORAL 2022

Chers adhérents, chers amis,

L'année 2022 a vu l'association *La Colonie* poursuivre le développement de ses trois axes principaux : faire connaître l'histoire de la colonie pénitentiaire, recueillir les paroles des témoins, et contribuer à la diffusion de cette histoire auprès des professionnels de la justice des mineurs.



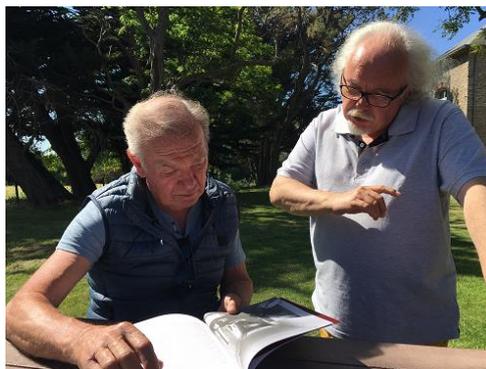
- En mai 2022, la publication de l'ouvrage *Belle-Ile-en-mer entre quatre murs*, édité par la maison d'édition belliloise Jadis Editions, a donné lieu à plusieurs séquences de signatures publiques, nous permettant de rencontrer des personnes intéressées par l'histoire de Haute Boulogne et Bruté. Entre mai et décembre, ce sont près de 750 livres qui ont été vendus.

Pendant l'été, les associations *Act Meizad* et *La Colonie* ont bénéficié d'une belle concordance de temps. Car la publication de notre livre a précédé de quelques semaines les premières représentations du *Bal des vauriens*. Le spectacle et l'ouvrage historique ont créé beaucoup de curiosité pour l'histoire des colons de Belle-Ile-en-mer.

De même, la présentation du *Bal des vauriens* à l'Espace Athena d'Auray, en novembre, a donné lieu à un partenariat entre les deux associations et la fédération des comités Alexis Danan. *La Colonie* est intervenue dans deux établissements scolaires d'Auray, un collège et un lycée professionnel, ainsi que dans un établissement pour personnes âgées, afin de faire découvrir l'histoire de la colonie pénitentiaire à tous ceux qui assistaient au spectacle.

- Les **Journées du patrimoine** ont une nouvelle fois attiré de nombreuses personnes à Haute Boulogne, après la cérémonie qui a vu la Fondation du patrimoine récompenser Propice. Une visite du site a rassemblé une cinquantaine de personnes, adultes et enfants.
- Nous avons poursuivi le recueil de **témoignages** de personnes qui souhaitent partager leurs souvenirs de la colonie pénitentiaire et de l'IPES. Nous avons ainsi enregistré les récits de Marie-Ange Portugal, Annie Nedelec, Joseph Gallen, Yves Douchin, Régis Raffin, Jacques Tournon, Michel Texier, et Jacques Masveyraud, apportant chacun leur pierre à la reconstitution de l'histoire de l'IPES.
- Dans le cadre de notre **partenariat avec le ministère de la justice**, nous avons organisé plusieurs journées-découverte pour accueillir de jeunes mineurs pris en charge par les équipes de la Protection judiciaire de la jeunesse, ainsi que des étudiants éducateurs du Pôle territorial de formation de Rennes. La visite du site de Belle-Ile est désormais intégrée au module de formation des futurs éducateurs.

Francis VILLADIER, Président



Michel Texier, qui fut envoyé à l'IPES entre 1965 et 1967, avec Francis Villadier.



Yves Douchin, ancien éducateur, et son épouse.



Journée-découverte avec les jeunes de la PJJ de Dijon, le 18 août.

L'OBJET DE L'ASSOCIATION LA COLONIE

Depuis sa création en 2019, l'association *La Colonie* développe les différentes facettes de son projet :

- Constituer une « bibliothèque des mémoires », en collectant les témoignages de personnes qui ont vécu dans ou à proximité de Haute Boulogne et Brûté. Jeunes colons et personnels de l'administration pénitentiaire, venus du continent ou habitants de l'île, employés par l'institution pénitentiaire, leurs souvenirs se complètent pour écrire avec rigueur l'histoire d'un siècle de justice des mineurs à Belle-Île en mer.
- Organiser des évènements consacrés à la jeunesse et à la justice des mineurs, dont les Rencontres *Justice et Jeunesse* ;
- Participer à la réhabilitation des anciens locaux de la colonie pénitentiaire de Haute-Boulogne à Belle-Ile-en-mer, en partenariat avec la commune de Le Palais ;
- Participer à la conception et à l'animation d'un espace mémoriel et historique pour accueillir des expositions dédiées à la justice des mineurs, à l'histoire de la colonie pénitentiaire et de ses divers occupants.



De gauche à droite, les fondateurs : Geneviève TINCHANT, Maryvonne LE GAC, Tibault GROLLEMUND, Francis VILLADIER (président), Sylvaine VILLENEUVE (trésorière), Béatrice TERRIEN.

LA VIE ASSOCIATIVE EN 2022

Des personnes nous contactent régulièrement pour participer au projet, partager leur histoire, visiter les sites de Haute Boulogne et Bruté, ou trouver des informations sur leurs aïeux dont ils savent qu'ils sont passés par la colonie pénitentiaire.

Des professionnels et des formateurs de la PJJ, des enseignants de l'Education nationale nous sollicitent pour organiser des visites sur site et des conférences.

Nous avons enregistré de nouvelles adhésions. Souvent, les personnes participant à une visite adhèrent à l'association. Cette année, nous avons accueilli une dizaine de nouveaux adhérents.

LES PARTENARIATS

En 2022, nous avons bénéficié d'un nouveau partenariat avec le département du Morbihan, qui a accordé une subvention de 3.000 € au titre de l'animation associative.

Grâce à la convention DPJJ, nous avons poursuivi le recueil des récits des témoins. Nous avons réalisé les interviews d'habitants de Belle-Ile, d'anciens colons, d'éducateurs, et d'autres professionnels de l'IPES. Cette convention est en cours de renouvellement.

Nous avons travaillé avec l'association théâtrale Act Meyzad et avec la Fédération des comités Alexis Danan.

Nous avons été contactés à plusieurs reprises par des cinéastes, des journalistes, des artistes, qui souhaitent mettre en scène la vie des jeunes qui sont passés par la colonie pénitentiaire.

LES PROJETS POUR 2023

- Les 3eme Rencontres *Justice et Jeunesse*, les 13 et 14 octobre 2023.
- Le début des travaux de rénovation de la longère.
- Le lancement de la réflexion sur l'aménagement de l'espace muséographique à Haute Boulogne.

RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat - Exercice 2022

RECETTES	€
Subvention Département Morbihan - 2022	3.000
Cotisations adhérents	300
Dons	100
Reprise exercice 2021	13.801
TOTAL	17.201
DÉPENSES	
Services numériques	190
Brochures pédagogiques	600
Réalisation des interviews de témoins	2.710
Frais de déplacements - interviews	640
Ouvrage « Belle-Ile entre 4 murs »	950
Achats de livres	112
Frais Assurances	114
Frais bancaires	3
Frais divers	100
TOTAL	5.319
RÉSULTAT 2022	11.882

Report à nouveau = 11.882 €.

Principaux prestataires 2022 : Atelier 13M2, Jadis Editions, Les Tempestaires, IPrint, Leny Stora.

BUDGET PRÉVISIONNEL - EXERCICE 2023

RECETTES	€
Reprise exercice 2022	11.882
Subvention Ministère de la justice	16.000
Droits d'auteur	1.100
Cotisations adhérents	300
Dons	100
TOTAL	29.382
DÉPENSES	
Étude de scénographie de l'espace mémoriel	4.000
Rencontres <i>Justice et Jeunesse</i> 2023	4.000
Tournage et montage des films de témoins	3.000
Exposition photographique - Fonds Henri Muller	1.500
Animation <i>Jeunesse</i> et accueil de groupes	2.000
Services numériques	200
Autres publications	2.000
Droits photos	500
Frais bancaires	30
Frais Assurances	120
Frais fonctionnement	500
TOTAL	17.850
RÉSULTAT PREVISIONNEL 2023	11.532

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 MARS 2023

Le 23 mars 2023, les membres de l'association LA COLONIE se sont réunis en Assemblée générale ordinaire en présentiel et distanciel à partir de 15h00, sur convocation écrite en date du 8 mars 2023.

Sont présents 16 membres de l'association :

- M. François BOUTEILLE
- Mme Françoise ENJALBERT
- Mme Gisèle FICHE (AHPJM)
- Mme Marie-Pierre GALLEN
- M. Joseph GALLEN
- M. Tibault GROLLEMUND (maire de Le Palais)
- M. Yann LE PENNEC
- M. Bruno SCHIR
- Mme Véronique FOURCADE
- Mme Maryvonne LE GAC
- Mme Annick SAMZUN (Société historique)
- M. Francis VILLADIER, président
- Mme Sylvaine VILLENEUVE, trésorière
- M. et Mme François VIRLOGET
- Mme Agnès de WILDENBERG

Sont excusés, avec pouvoir, 16 membres de l'association :

- Mme Marie-Laure BOUTEILLE
- Mme Françoise CARDAIRE
- Mme Hélène CRIE
- Mme Marie-Pierre FERREY
- M. Dominique GUERY
- M. Yves DOUCHIN
- Mme Sophie NAUDIN
- M. François PANIEZ
- Mme Agnès BOUVIER
- Mme Catherine FERREIRA
- Mme Gisèle FICHE
- Mme Lucile GUBLER
- Mme Odile MAILLARD
- M. Ronan NAUDIN
- Mme Martine STIEGER
- Mme Béatrice TERRIEN

Sont absents :

Mme Muriel EGLIN, M. Julien HILLION, Mme Geneviève GUICHENEY, Mme Marie-Céline GUILLERME, Mme Geneviève TINCHANT, M. Yves DOUCHIN, Mme Sylvie THIENOT, Mme Martine PARTRAT, M. Philippe DROUET, Mme Jocelyne VOVARD.

L'Assemblée générale est présidée par M. Francis VILLADIER, en sa qualité de Président.

Mme Sylvaine VILLENEUVE assure le secrétariat de la séance.

La majorité des membres de l'association étant présents ou ayant confié leur pouvoir à des membres présents, le quorum est atteint.

1) Rapport d'activité

Le Président présente le rapport d'activité du troisième exercice de l'association.

Délibération n°1 :

L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité à l'unanimité des membres présents et représentés.

2) Rapport financier

La Trésorière donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022.

Au cours de l'exercice 2022, les produits d'exploitation se sont élevés à 17.201€ et les dépenses à 5.319 €.

Délibération n°2 : L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les comptes de l'exercice 2022 dans leur intégralité et sans réserve, et l'affectation du compte de résultat.

Délibération n°3 : L'Assemblée générale approuve le report à nouveau de 11.882 € sur l'exercice 2023.

Délibération n°4 : L'Assemblée générale donne quitus entier et définitif de sa gestion à la trésorière pour l'exercice 2022 à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n°5 : L'Assemblée générale renouvelle les mandats du Président et de la trésorière, et renouvelle Maryvonne LE GAC comme trésorière adjointe.

Fait à Le Palais, le 23 mars 2023,

Francis VILLADIER
Président de l'association La Colonie